



Déclaration de créance R.A.C.C. Bruxelles

à renvoyer à la Commission communautaire française
SERVICE AUDIOVISUEL - à l'attention de Patrick MATTHYS
42, rue des Palais à 1030 Bruxelles - Tél. : 02/800.83.55 - Fax : 02/800.80.01
e-mail : pmatthys@cocof.irisnet.be

Réservé à l'administration

Conformément à l'arrêté du Collège du :/...../..... n°:

Montant de l'intervention R.A.C.C. :

Ce montant est dû par la Commission communautaire française à l'asbl

.....
dont le siège est établi à : (adresse complète)

..... **Tél. :**

e-mail :

N° du compte bancaire :

INTITULE :

Représenté par :

NOM : Qualité :

Domicilié à : Localité :

rue : n°

e-mail :

Titre du film choisi :

Réalisateur :

Format : 35 mm Vidéo DVD Durée du film :

Film belge Film étranger

Lieu et date de projection :

Type de manifestation :

Prix de location : **(JOINDRE FACTURE + BULLETIN DE VIREMENT ANNULE)**

Certifié sincère et véritable

Bruxelles, le

Le Créancier,
(Signature)

Philippe PREUX,
Chef de Service

NB: Il est souhaitable de nous renvoyer ce formulaire, accompagné de la facture, **directement** après la projection du film.